



Règlement Championnats Départementaux U16 – 38/73/74 Samedi 6 décembre 2025

Halle Stéphane DIAGANA – Lyon la Duchère

Règlement de la compétition

▪ *Epreuves :*

Les Minimes font un triathlon soit Général soit Orienté

RAPPEL TRIATHLON :

- **GENERAL** : une course, un saut, un lancer
- **ORIENTE** : 2 Courses de famille différente, un concours OU 2 concours, une course.

▪ *Nombre d'essai et montées de barre :*

- Nombre d'essai longueur/triple/poids : 3 ou 4 essais en fonction du nombre d'engagés sur chacune des épreuves (décision prise le 04/12)
- Nombre d'essai hauteur/perche : pas de limite
- Montées de barre hauteur :

HAUTEUR	MIF 1ère barre 1m08	1m08, 1m12, 1m16, 1m20, 1m24, 1m28, 1m32 puis 3cm en 3 cm
	MIM 1ère barre 1m20	1m20, 1m24, 1m28, 1m32, 1m36, 1m40, 1m44 puis 3cm en 3 cm
PERCHE	MIF 1ère barre 1m60	1m60, 1m75, 1m90 puis 10cm en 10cm
	MIM 1ère barre 1m80	1m80, 1m95, 2m10 puis 10cm en 10cm

▪ *Récompenses :*

Pour chaque Comité, sont récompensés les 3 premiers au triathlon de chaque année de naissance

Procédure d'engagement des athlètes & du jury :

- L'inscription des athlètes et du jury sur le site du CDA74 <https://comite74.athle.fr/> jusqu'au **mardi 2 décembre à 22h00**
- Quota jury par club : 1 officiel par tranche de 7 athlètes